

C'était un lapsus, monsieur l'Orateur. J'aurais voté contre la motion.

M. More: J'ai pairé. Autrement, j'aurais voté contre la motion.

M. MacDonald: J'ai pairé. Autrement, j'aurais voté contre la troisième lecture.

M. Bower: J'ai pairé avec le député de Restigouche-Madawaska (M. Dubé). Autrement, j'aurais voté contre le projet de loi.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège à propos des droits des députés. Le premier ministre et le chef de l'opposition ont des devoirs envers le Parlement et, en ma qualité de chef de l'opposition, j'affirme que le spectacle dont nous venons d'être témoins, cette attente de 77 minutes pour un vote, est une violation choquante des droits des députés et mérite la condamnation la plus sévère. (*Applaudissements*).

On nous sert des discours mielleux sur la réforme parlementaire. Les événements d'aujourd'hui ont fait de la Chambre des communes un théâtre de marionnettes et je proteste de toutes mes forces. Aucun Parlement du système parlementaire britannique ne souffrirait pareille attente, pareil gaspillage de notre temps au profit d'un gouvernement aux abois. (*Applaudissements*)

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, le très honorable représentant a la mémoire très sélective. Il semble avoir oublié l'époque où il siégeait de ce côté-ci de la Chambre et nous de l'autre. Très souvent nous avons écouté sonner le timbre pendant 10, 20, 30 et parfois 40 minutes.

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est faux, archi-faux et le premier ministre le sait.

Le très hon. M. Pearson: C'est vrai. Rien n'interdit de sonner le timbre. A noter que nous étions à nos places après le premier vote, et si le whip de l'opposition officielle n'avait pas quitté la Chambre, on aurait pu passer au second sur-le-champ. (*Applaudissements*)

Le très hon. M. Diefenbaker: Cette déclaration est fautive et le premier ministre le sait. (*Exclamations*)

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

SUJET DES QUESTIONS DEVANT ÊTRE DÉBATTUES

M. l'Orateur: A l'ordre. Il est de mon devoir, en conformité de l'article provisoire 39A du Règlement, d'informer la Chambre que les questions suivantes seront débattues au moment de l'ajournement ce soir: Le député de Norfolk (M. Roxburgh)—la santé et le bien-être—l'usage du tabac—observation sur les ondes de Radio-Canada attribuée à M. Stanley Burke; le député de Greenwood (M. Brewin), la défense nationale—l'OTAN—la modification possible du rôle militaire du Canada; le député de Sherbrooke (M. Allard), les ports—on demande d'enrayer les vols et les pillages dans le port de Montréal.

Comme il est six heures passées, la Chambre passera maintenant à l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, notamment, les bills d'intérêt privé, les avis de motion et les bills d'intérêt public. A l'ordre. Je demande aux députés de tenir leurs conversations, leurs débats et autres réunions derrière les rideaux ou dans les couloirs.

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE NORTH WEST DU CANADA

M. S. Perry Ryan (Spadina): Monsieur l'Orateur, je remplace mon honorable ami de Vancouver-Burrard (M. Basford), et à sa demande et avec son autorisation, je demande qu'on entreprenne l'étude du bill n° S-25.

M. Ryan (au nom de M. Basford) propose que la Chambre se forme en comité pour l'étude du bill n° C-25, loi constituant en corporation la Compagnie d'Assurance-vie North West du Canada.

(La motion est adoptée et la Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Batten.)

Sur l'article 1—*Constitution en corporation*.

M. Peters: Monsieur le président, bon nombre d'entre nous à la Chambre se préoccupent de la ruée de compagnies d'assurance qui viennent au Parlement pour être constituées en sociétés. Nous nous sommes intéressés à la distinction que l'on fait entre l'exploitation des compagnies d'assurances au Canada et celle des institutions bancaires au pays. Ayant révisé notre attitude à l'égard des institutions bancaires, nous avons décidé que la meilleure